

Aurillac, le 2 mars 2022

*Service de l'Economie Agricole*

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.00**

**Dossier n° : AE 22.0069**

**Demandeur : GAEC DE LAVEISSIERE**

**Date d'enregistrement de la demande : 01/02/2022**

**Date limite de candidature : 30/04/2022**

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 30/05/22.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter**

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
MAURS	6,02	RAVANEL Denise	Section C0708,0895,0897,0900,0906
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS	20,93	RAVANEL Christine	Section B0138,0140,1264,1275,1278

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :  
<http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**